

Un ministère de la défiance pour une école de la confiance !

Ne serait-il pas normal que les IA-IPR aient connaissance des nouveaux programmes ou au moins de leurs grandes lignes autrement que via les médias ou le site du SNES-FSU ? Dans un monde basé sur la confiance, cela le serait, évidemment ! Mais le monde de Jean-Michel Blanquer n'est pas celui de la confiance, même s'il le répète à l'envi, allant jusqu'à baptiser son projet : loi pour une école de la confiance. Qui cherche-t-il à convaincre, les autres ou d'abord lui-même ?

« Ce sont ceux qui en parlent le plus qui en font le moins », cette vieille expression revient au goût du jour, en ces temps qui courent plus qu'ils ne marchent.

En effet, toutes les personnes qui composent les groupes d'experts pour la réécriture des programmes sont muselées. Impossible d'avoir une quelconque information même de la part des enseignants que nous avons cooptés pour participer à ces dits groupes. Chut ! C'est TOP SECRET ! Les inspecteurs généraux sont gênés de la situation et nous expliquent que « la méthodologie retenue par le CSP ne leur permet pas de diffuser ces projets ». Ils se disent désolés et en appellent à notre compréhension et à notre patience. Patient, nous avons appris à l'être, mais nous ne pouvons ni comprendre ni accepter ce climat de suspicion qui montre que notre ministre n'a pas confiance en nous et qu'il est loin de nous considérer comme des conseillers des recteurs. Mais peut-être doit-on comprendre de cela, comme le dénonce le café pédagogique du 9 octobre, que les réformes de fond voulues par le ministre sont si explosives qu'il a choisi de les faire passer en catimini au détour d'un article du code de l'éducation, à modifier après avoir endormi les esprits en assénant qu'il n'y aurait pas de Loi Blanquer.